

Département du Loiret  
Arrondissement de Montargis



Mairie - 10 Place de l'Eglise  
45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

✉ [mairie@beaulieu-sur-loire.fr](mailto:mairie@beaulieu-sur-loire.fr)  
[www.beaulieu-sur-loire.fr](http://www.beaulieu-sur-loire.fr)

## COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-LOIRE CONSEIL MUNICIPAL Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le DIX HUIT décembre à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, LECLERCQ Marie-Christine, BROUSSIN Patricia, LAURENT Martine, MARTINET Nicolas, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, BRETON Nelly, LEMAIRE Christiane.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : JACQUIER Hervé représenté par LECLERCQ Marie-Christine, DESCHAMPS Céline représentée par BROUSSIN Patricia, CHAILLOUX Marie-Laure représentée par HECQUET Jacky, DELSARTE Séverine représentée par MARTINET Nicolas, GAUCHER Claude représenté par GUEROT Jean-Marc, COZETTE Laetitia représentée par BONNEFONT Francis, SIGNORET Yannis représenté par LEYOUR Martial, RAGU Guillaume représenté par BERTRAND Isabelle.

Madame BERTRAND Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	
12 décembre 2024	
Date d'affichage	
14 décembre 2024	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	11
Votants	18

**Objet : PREFECTURE DU LOIRET – Demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2025 pour les « Travaux d'aménagement de voirie, de sécurisation et de création d'un bassin de vie « Le Gratte Chien » pour accueillir une résidence autonomie de 70 logements, un lotissement de 15 habitations et un projet d'officine – 1<sup>ère</sup> phase »**

Dans le cadre de la création de la future résidence autonomie à Beaulieu-sur-Loire réalisée et financée par la communauté de Communes Berry Loire Puisaye, la commune se doit de réaliser des travaux d'aménagements de voirie suivants :

- Création des réseaux (eau, électriques, télécommunication, ...) pour viabilisation de toutes les implantations
- Création d'un bassin de rétention
- Création de voiries, trottoirs, places de parking,
- Eclairages publics, bornes incendie, ...
- Aménagements d'espaces verts, de mobilier urbain et d'aires de jeux
- Sécurisation des accès
- Création de parkings

Ces travaux communaux dépendent beaucoup de l'avancement de la future résidence autonomie et nécessitent un impact financier important pour la Commune. La réalisation de ces travaux est planifiée sur plusieurs années, les demandes de subvention seront donc découpées en 2 phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : aménagement de la rue du Gratte chien et des accès à la résidence et aux futures habitations
- 2<sup>ème</sup> phase : création des parkings ; aménagements en vue d'accueillir une officine ; sécurisation de la Route de Chatillon ; réalisation 2026 (prévisionnel).

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les communes peuvent prétendre au soutien de la Préfecture du Loiret dans le cadre de la Dotation D'équipement des Territoires Ruraux (DETR) et/ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2025.

Le coût des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase s'élève à 920 000.00 € HT (1 104 000.00 € TTC).

La commune sollicite une aide financière de 368 000.00 € (40%) pour cette première phase de travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

**Adopte** la demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2025 pour les « Travaux d'aménagement de voirie, de sécurisation et de création d'un bassin de vie « Le Gratte Chien » pour accueillir une résidence autonomie de 70 logements, un lotissement de 15 habitations et un projet d'officine – 1ère phase »

**Adopte** le plan de financement en annexe.

**Sollicite** une subvention de 368 000.00 € auprès de l'Etat, correspondant à 40% du montant des « Travaux d'aménagement de voirie, de sécurisation et de création d'un bassin de vie « Le Gratte Chien » pour accueillir une résidence autonomie de 70 logements, un lotissement de 15 habitations et un projet d'officine – 1ère phase ».

**Charge** le Maire de toutes les formalités.

Secrétaire de Séance,

Isabelle BERTRAND



Pour extrait conforme,  
Le Maire,



JEAN-YVES HECQUET

## PLAN DE FINANCEMENT

« Travaux d'aménagement de voirie, de sécurisation et de création d'un bassin de vie « Le Gratte Chien » pour accueillir une résidence autonomie de 70 logements, un lotissement de 15 habitations et un projet d'officine – 1ère phase »

### DETR/DSIL 2025

DEPENSES	Montant H.T.	%
<b>Détail des dépenses de l'opération :</b>		
<u><b>Gratte-Chien :</b></u>		
<i>Généralités</i>	8 655,30 €	1%
<i>Viabilisation Gratte Chien</i>	224 744,20 €	24%
<i>Assainissement eaux usées</i>	108 255,00 €	12%
<i>Assainissement eaux pluviales</i>	182 053,00 €	20%
<i>Réseaux téléphone fibre</i>	14 022,00 €	2%
<i>Tranchées techniques</i>	58 445,00 €	6%
<i>Eau potable</i>	42 570,00 €	5%
<i>Eclairage public</i>	43 655,00 €	5%
<i>Espaces verts - mobiliers</i>	8 896,00 €	1%
<u><b>Rue du Champ de la Cure :</b></u>		
<i>Généralités</i>	2 700,00 €	0%
<i>Voirie</i>	131 192,50 €	14%
<i>Assainissement eaux usées</i>	1 530,00 €	0%
<i>Assainissement eaux pluviales</i>	9 355,00 €	1%
<i>Réseaux téléphone fibre</i>	3 712,00 €	0%
<i>Tranchées techniques</i>	5 720,50 €	1%
<i>Eau potable</i>	576,00 €	0%
<i>Eclairage public</i>	20 057,50 €	2%
<i>Espaces verts - mobiliers</i>	2 496,00 €	0%
<u><b>Feux tricolores :</b></u>	51 365,00 €	6%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>920 000,00 €</b>	<b>100%</b>
<b>RECETTES</b>		
PREFECTURE DU LOIRET - DETR/DSIL 2025 - 1ère phase	368 000,00 €	40%
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET - 1ère Phase	150 000,00 €	16%
CONSEIL REGIONAL - 1ère Phase	90 000,00 €	10%
Syndicat Mixte du PAYS GIENNOIS - CRST	128 800,00 €	14%
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>183 200,00 €</b>	<b>20%</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>920 000,00 €</b>	<b>100%</b>